

Palluau Infos

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Pour cet édit aux couleurs de l'automne, période propice aux vaccinations et aux préparatifs pour l'hiver, j'aimerais vous parler de votre santé.

Notre commune a cette chance de pouvoir disposer d'un pôle médical dont un médecin, un kinésithérapeute, un centre de soins, un service d'aide à la personne et une pharmacie. Je peux vous assurer que ce niveau de prestations en milieu rural pour une population de 1 100 habitants devient de plus en plus exceptionnel dans la conjoncture actuelle. Nous nous sommes battus et nous nous battons encore pour maintenir cette qualité de services. Cependant, sans une adhésion collective de la population pour le maintien de ces prestations, ces dernières pourraient se précariser dans les années à venir.

La venue d'un médecin généraliste n'a pas été sans effort et nous pouvons remercier notre doctoresse d'avoir choisi notre village.

Prenez bien soin de vous.

Le maire
Robert BOURASSEAU



Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny

85670 – PALLUAU

Tél. 02-51-98-50-24

N°6

OCTOBRE 2015

Plan Communal de Sauvegarde



L'actualité nous rappelle régulièrement que nous ne sommes pas à l'abri d'évènements météorologiques de grandes amplitudes et d'une grande violence. Par conséquence, toujours dans le cadre de la protection des personnes et des biens, la commune va d'ici peu mettre en place son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Cela implique des aménagements tant sur le plan de l'organisation que celui de l'emploi des matériels.

Vous allez recevoir chez vous très bientôt un document qu'il faut conserver à tout prix car il peut vous sauver... la vie : c'est le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

A ce titre qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque qui se caractérise par :
1- sa faible fréquence
2- son énorme gravité



Pour cela, nous mettons en place des procédures et protocoles pour diffuser l'alerte à la population principalement les alertes météo. Votre responsabilité consiste à lire et à appliquer les consignes édictées par les professionnels de la sécurité. Votre rôle va aussi jusqu'à éduquer vos enfants à adopter les bons gestes.

Dans les lignes qui suivent quelques conseils vous sont prodigués en particulier pour mettre en place un plan familial :

1—Faites des copies des documents importants (passeport, permis de conduire, polices d'assurance, livret de famille et...carte Vitale). Vous pouvez en faire plusieurs copies et les laisser chez un ami ou un autre membre de votre famille).

2—Assurez la sécurité de votre domicile en apprenant à vos enfants en mesure de le faire à savoir couper l'alimentation en eau, en électricité et surtout en gaz. Réalisez des dessins, même sommaires, des emplacements de l'alimentation en eau, en gaz et celui du disjoncteur.

Sécurité



Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Il faut être prêt à vivre de manière autonome quelques jours (72 heures) avec certains articles essentiels, à son domicile (confinement) ou en dehors après un ordre d'évacuation.

Que mettre dans le sac ? :

- ⇒ une trousse médicale avec les médicaments nécessaires pour ceux qui ont des soins (diabétique par ex..).
- ⇒ Une lampe torche avec recharge de piles
- ⇒ Une radio avec piles
- ⇒ Un peu de nourriture de secours (barres énergétiques, fruits secs, conserves)
- ⇒ De l'eau
- ⇒ Les doubles de vos clés de maison et de voitures
- ⇒ Un rechange si possible chaud
- ⇒ Vos papiers avec argent liquide et carte de crédit

Conseils :

- ⇒ Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac
- ⇒ Protégez les objets de valeurs et les papiers importants
- ⇒ Vérifiez régulièrement les dates de péremption de la nourriture et des médicaments



Embellissement de la commune



Pour donner à notre commune un aspect soigné et qu'elle soit agréable pour nos concitoyens et pour les visiteurs, les agents municipaux font un travail remarquable qui reste peu visible.

Voilà quelques chiffres pour donner une idée du travail accompli :

- ☞ Volume de tonte à l'année = **610 m³**, soit environ **97 remorques** (déchets verts transformés en compost)
- ☞ Volume de déchets verts de la taille des haies, du désherbage, ramassage des feuilles = **530 m³**, soit environ **85 remorques** (déchets portés en déchèterie)
- ☞ Surface linéaire de fauchage – broyage bords de route et sentiers pédestres = **21 Km** (les deux cotés)
- ☞ Arrosage des jardinières environ 10 fois en saison estivale
- ☞ Surface de gazon à entretenir : 50 000 m²

Malheureusement il y a encore des « déchets sauvages » et pour leur ramassage un agent municipal passe **tous les lundis 1h30 soit 80 heures de travail à l'année.**



Désherber sans désherbant :

Notre commune utilise le chalumeau pour brûler les mauvaises herbes car l'objectif est la protection de l'environnement, de l'eau en particulier, et en bout de chaîne de la santé humaine. La population va devoir tolérer quelques « mauvaises herbes ».

Trucs et astuces de grands-mères

Planter des bulbes

En automne, lorsqu'il fait doux, on plante les bulbes pour avoir des fleurs au printemps suivant. Il ne faut pas planter de façon trop symétrique comme on a tendance à le faire car il vaut mieux que les fleurs sortent un peu en désordre. Pour cela, planter les bulbes groupés et rapprochés.



Eviter la moisissure sur la confiture

Quand on ouvre un pot de confiture et qu'on la laisse un bout de temps sans la manger, de la moisissure se forme sur le dessus. La confiture reste quand même bonne mais il faut retirer la moisissure et quand on range le pot entamé, il suffit de rajouter une fine couche de sucre qui évitera la formation d'une nouvelle moisissure.



Informations municipales



Elections régionales

Les dates retenues pour les élections régionales sont :

- le **dimanche 6 décembre 2015** pour le premier tour
- et le **dimanche 13 décembre 2015** pour le second tour

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.



Les pièces à fournir le jour du vote

- Il faut nécessairement présenter une pièce d'identité.
- Carte d'électeur

J'ai perdu ma carte d'électeur, puis-je quand même voter ?

Si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pourrez quand même voter en présentant une simple pièce d'identité en vous rendant dans votre bureau de vote le jour de l'élection.

Dans tous les cas, une attestation d'inscription peut vous être délivrée par la mairie avant les prochaines élections.

Recensement militaire

Jeunes nés en 1999

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire. Les jeunes nés en octobre, novembre, décembre 1999 doivent se déplacer en mairie à compter de leur date anniversaire et au plus tard dans les trois mois qui suivent, avec leur livret de famille.

Horaires du médecin généraliste

A partir du **1^{er} novembre 2015**, le docteur **Roxanna SAVIN** donnera des consultations dans deux cabinets médicaux : à Palluau et à Coëx.

PALLUAU

- Mardi : 9h-12h / 16h-19h
- Jeudi : 9h-12h / 16h-19h
- Samedi : 9h-12h

En cas d'urgence, elle reste joignable au **02 51 46 58 31**.

Visites à domicile

- Mardi & Jeudi : 14h-16h



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Horaires du centre des impôts

Les horaires d'ouverture au public de certains services départementaux de la Direction Départementale des Finances Publiques ont changé depuis le 1^{er} septembre 2015 .

Sites ou Services	Nouveaux horaires	
Centre des Finances Publiques de Challans Boulevard Albert Schweitzer (en face HYPER U) 85300 CHALLANS	Lundi, Mardi, Jeudi : 8h45-12h / 13h30-16h15 Mercredi et Vendredi : 8h45-12h	Fermeture les Mercredis et Vendredis après-midi

SAMEDI 24 OCTOBRE 2015

Dîner Dansant

Organisé par le Comité des Fêtes

Repas préparé par le traiteur
Bernard Etourneau

Animé par l'orchestre Bahamas

Tarif : 20 €

Sur réservation au restaurant Le
Louis Philippe, au tabac presse ou
Palluau Coiffure



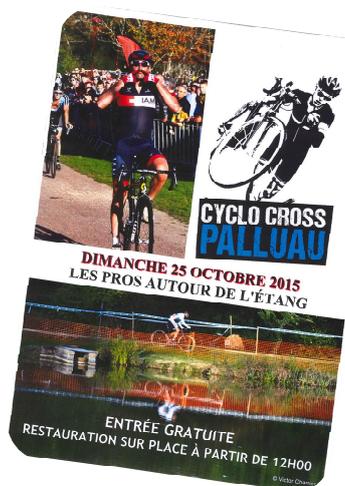
DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015

Cyclo-Cross

Entrée gratuite

Restauration sur place

à partir de 12h00

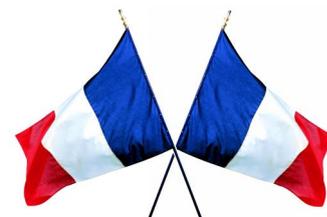


MERCREDI

11 NOVEMBRE 2015

Cérémonie

11h30—Défilé vers le Monument
aux Morts au Cimetière



DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015

Marché de Noël



De 10h à 18h30—Place de Clérembault

Nombreux exposants

Manège gratuit pour les enfants

Restauration et boissons sur place

9 JANVIER 2016

Vœux du Maire

Relais Saint-Jacques de Compostelle—à partir de 17h30